



» RENDEZ-VOUS TERRITORIAL

Retrouvez toute l'offre de formation sur

WWW.CNFPT.FR



Cycle Loi de Transition énergétique

Pour faire suite à la journée d'actualité du 28 mai 2016 « Loi transition énergétique pour la croissance verte : enjeux, acteurs et perspectives », le CNFPT vous propose en partenariat avec RhôneAlpEnergie Environnement, une déclinaison thématique de cette loi sous forme de demi-journées.

Rénovation des bâtiments publics : s'organiser et passer à l'action en petite collectivité

Date : Jeudi 23 mars 2017 (13h30-17h)

Lieu : Musée Claude Bernard 414, route du musée 69640 Saint-Julien-sous-Montmelas (secteur de Villefranche-sur-Saône)

Code : 22 RENBP 001

Problématique

La rénovation énergétique des bâtiments publics est importante et nécessaire tant pour faire des économies sur le long terme que pour atteindre des ambitions environnementales.

Cependant dans un contexte financier tendu et au regard des moyens dont elles disposent, les petites collectivités ne mettent pas nécessairement la priorité sur la rénovation des bâtiments publics alors même qu'elles peuvent être dotées d'un patrimoine bâti non négligeable.

Pourtant, certaines communes ou intercommunalités décident de démarches volontaristes, s'organisent entre elles, font appel à des acteurs et des ressources locales pour passer à l'action. Encore éparées, ces différentes démarches peuvent en inspirer d'autres.



Objectifs :

Cette demi-journée vise à :

- questionner les objectifs de rénovation que peut se fixer de façon réaliste une petite collectivité,
- offrir un panorama d'outils et d'actions concrètes entreprises par certaines d'entre elles par des témoignages,
- favoriser les échanges entre techniciens du bâtiment confrontés aux mêmes problématiques au quotidien.

PROGRAMME

Mot d'accueil sur la rénovation du Musée Claude Bernard

Adrien BABAB, chargé de projet à la Communauté d'Agglomération de Villefranche-Beaujolais-Saône

Christian GUILLARME, président de l'association "Les amis du Musée Claude Bernard »
(sous réserve)

Introduction : Pourquoi agir et être ambitieux ?

Laurent CHANUSSOT, chargé de mission à RAEE

Les motivations à agir en petite collectivité peuvent être très diverses : démarche de gestion du patrimoine, évolution des usages, urgence à effectuer des travaux amenant à une approche plus globale, volonté d'être exemplaire, motivations économiques, de confort, environnementales et réglementaires, etc.

Pour passer à l'action, de nombreuses questions se posent : quelle planification ? Quels enjeux organisationnels, techniques et financiers ? Quel accompagnement quand l'ambition apparaît comme un frein alors qu'elle peut être un moteur ?

Panorama non exhaustif d'exemples

En réponse aux questionnements posés en introduction, l'objectif de cette séquence est d'explorer, à travers des exemples, les possibilités d'organisation de projets à l'échelle de petites communes ou d'intercommunalités dans leurs différentes dimensions (portage politique, organisation humaine, aspects techniques, juridiques et financiers).

1 - De la commune à l'EPCI :

Les EPCI, dans leur mise en œuvre de politiques territoriales comme les plans Climats Energie Territoriaux ou les Territoires à Energie Positive, peuvent être porteurs de services aux communes pour la rénovation des bâtiments publics. Cette dimension EPCI sera illustrée par deux exemples :

- Communauté de Communes Saône Beaujolais Camille BECQUET, responsable du service développement durable et Communauté de Communes de l'Ouest Rhôdanien Sophie MONTCORGÉ, chef de projet « Territoire à énergie Positive » Beaujolais Vert.
- Cet accompagnement intercommunal sera illustré par un exemple de rénovation énergétique d'un bâtiment (à confirmer).

2 – Mise en place d'un outil dédié à la construction durable

Certains territoires ont mis en place des outils dédiés à la promotion de la construction durable.

- Le Groupement d'Intérêt Public 'Parc Eco Habitat' du Simoly et ses activités vers les communes seront présentés par Thomas ROBERT, directeur.
- Cette présentation sera aussi illustrée par l'exemple de la rénovation énergétique de la Salle Polyvalente et de l'Ecole de Pomeys (1 153 habitants)

3 - Le syndicat d'énergie peut aussi accompagner les communes

Les syndicats d'énergies sont par ailleurs des structures intercommunales qui peuvent aussi intervenir auprès des communes et EPCI pour accompagner la rénovation énergétique des bâtiments.

- L'exemple du SIEL dans la Loire sera présenté par Philippe DURIEU, directeur général adjoint qui fera le point sur les services d'accompagnement proposés par le Syndicat.
- Cette présentation sera illustrée avec l'exemple de la rénovation de l'Ecole de Pouilly-les-Nonains (1 890 habitants) avec un Contrat de Performance Energétique.

Echanges et discussions

Conclusion : comment démarrer son projet et passer à l'action ?

Laurent CHANUSSOT, chargé de mission à RAEE.

Ajuster son ambition à ses moyens ou ajuster ses moyens à son ambition ?

Cette dernière séquence dressera la base d'une cartographie d'outils, d'acteurs et de financements mobilisables par les petites communes pour rénover leur patrimoine.

Publics : agent.e territorial.e en charge du patrimoine bâti, directeur.rice des services techniques, agent.e chargé.e des politiques environnementales, des plans climat air énergie territorial de petites et moyennes communes et intercommunalités, secrétaire de mairies, agent.e de l'Etat, élu.e(*).

(*) Inscription avec participation financière : 75 € la séance.

Contacts CNFPT :

Conseillère formation : Danièle VULLIET - courriel : daniele.vulliet@cnfpt.fr

Assistante : Sylvie CAULEUR ☎ 04 72 32 43 68 - courriel : sylvie.cauleur@cnfpt.fr

Modalités d'inscription et logistique :

Les inscriptions sont faites obligatoirement par la plateforme d'inscription en ligne <https://inscription.cnfpt.fr/> **avant le 16 mars 2017**. Prendre contact avec votre service formation.

Les frais de transport sont à la charge des collectivités.

Les participant.e.s seront accepté.e.s dans la limite des places disponibles. Une information sera communiquée 8 jours avant.